

30 juin 2010

10.148

Motion du groupe socialiste

Pour un nouveau modèle du secondaire I

Le système actuel des filières du secondaire I date de 1962. En 1987, une année d'orientation/transition est organisée, avant celle-ci, seul un examen déterminait le passage dans une section. En 1992, une étude conclut à la suppression de la section moderne. En 2002, une réforme du secondaire I est envisagée: les sections modernes et préprofessionnelles seraient réunies. En 2004, le Conseil d'Etat gèle le projet suite à une consultation des enseignants.

Au niveau romand, les cantons de Fribourg, Vaud, Neuchâtel et Berne présentaient trois filières ou sections au secondaire I. Le Valais a opté pour un système dit des niveaux en 2009. Genève aura un nouveau modèle de section dès la rentrée 2011. Quant au système jurassien, il est structuré en cours communs et en cours séparés, donnés sous forme de cours à niveaux et de cours à option.

*Les analyses des résultats de Pisa 2006 au niveau romand, démontrent qu'il y'a cependant des recouvrements importants des résultats entre filières, ce qui montre que les performances ne sont pas entièrement déterminés par l'appartenance à l'une ou l'autre d'entre elles. D'autres facteurs, dont les caractéristiques socio-économiques, linguistiques et d'origine des familles jouent également un rôle. Pour le canton de Neuchâtel, ces éléments ont été clairement démontrés: la répartition des élèves dans les filières est par conséquent en partie **arbitraire**, mais a de lourdes conséquences sur le devenir de l'élève (Pisa 2006 Compétences des jeunes romands. Résultat de la troisième enquête PISA auprès des élèves de 9^e année).*

La situation actuelle de l'école neuchâteloise est très pénalisante pour les classes de la filière préprofessionnelle. Les élèves de celle-ci se sentent souvent dévalorisés, et ont de la peine ensuite à trouver des places d'apprentissage, vu leurs parcours scolaire.

Par cette motion, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier un système de filière unique pour le secondaire I, avec des niveaux pour les branches principales, selon le système valaisan ou jurassien.

Signataires: C. Bertschi, J. Hainard, A. Blaser, B. Goumaz, J.-C. Berger, M. Giovannini, M. Béguelin, S. Fassbind, M. Docourt, S. Latrèche, A. Clerc, F. Cuche et S. Locatelli.

30 juin 2010

10.148

Motion du groupe socialiste

Pour un nouveau modèle du secondaire I

Le système actuel des filières du secondaire I date de 1962. En 1987, une année d'orientation/transition est organisée, avant celle-ci, seul un examen déterminait le passage dans une section. En 1992, une étude conclut à la suppression de la section moderne. En 2002, une réforme du secondaire I est envisagée: les sections modernes et préprofessionnelles seraient réunies. En 2004, le Conseil d'Etat gèle le projet suite à une consultation des enseignants.

Au niveau romand, les cantons de Fribourg, Vaud, Neuchâtel et Berne présentaient trois filières ou sections au secondaire I. Le Valais a opté pour un système dit des niveaux en 2009. Genève aura un nouveau modèle de section dès la rentrée 2011. Quant au système jurassien, il est structuré en cours communs et en cours séparés, donnés sous forme de cours à niveaux et de cours à option.

*Les analyses des résultats de Pisa 2006 au niveau romand, démontrent qu'il y'a cependant des recouvrements importants des résultats entre filières, ce qui montre que les performances ne sont pas entièrement déterminés par l'appartenance à l'une ou l'autre d'entre elles. D'autres facteurs, dont les caractéristiques socio-économiques, linguistiques et d'origine des familles jouent également un rôle. Pour le canton de Neuchâtel, ces éléments ont été clairement démontrés: la répartition des élèves dans les filières est par conséquent en partie **arbitraire**, mais a de lourdes conséquences sur le devenir de l'élève (Pisa 2006 Compétences des jeunes romands. Résultat de la troisième enquête PISA auprès des élèves de 9^e année).*

La situation actuelle de l'école neuchâteloise est très pénalisante pour les classes de la filière préprofessionnelle. Les élèves de celle-ci se sentent souvent dévalorisés, et ont de la peine ensuite à trouver des places d'apprentissage, vu leurs parcours scolaire.

Par cette motion, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier un système de filière unique pour le secondaire I, avec des niveaux pour les branches principales.

Signataires: C. Bertschi, J. Hainard, A. Blaser, B. Goumaz, J.-C. Berger, M. Giovannini, M. Béguelin, S. Fassbind, M. Docourt, S. Latrèche, A. Clerc, F. Cuche et S. Locatelli.